

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CESCAU

Séance du 16 février 2017

Le 16 février 2017, le Conseil municipal s'est réuni à 20h30

Présents : Mmes/MM. Nadia BEAUSSART, Cyrille BOIRON, Cécile CANDESSOUSSENS, Bernard COUMEIGT DIT JACQUET, Sylvie ENCARNAÇÃO, Lydia FERKI, Céline HELVERT, Philippe LACOSTE-LABRIT, Hervé LAFITTE (Maire), Thierry LAMARLERE, Sébastien LAMOUREUX, Alain MONLAU et Jérôme NARBARTE .

Absents / excusés : Mmes/MM. Laurence SARRAT et David TOULOU

Secrétaire de séance : Nadia BEAUSSART

Présente : Ingrid Sabiron

* * *

➤ Présentation du Compte Administratif 2016 et du Budget Primitif 2017

Monsieur le Maire ouvre la séance et donne la parole à Mme Sabiron pour la présentation du compte administratif 2016 et du budget primitif 2017 consécutive au travail de la commission budget qui s'est réunie le 6 février.

Quelques ajustements sont à apporter, la version définitive sera remise aux élus lors du vote du budget.

➤ Validation du compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 30/11/2016

Rajouter n°1 pour le logement attribué à Mlle Marquès et M.Chagnon.

Compte rendu validé.

➤ Compte rendu de la commission « Voirie - Urbanisme » du 26/01/2017

Réflexion sur le choix de transférer ou non la compétence PLU à la CCLO dans le cadre de l'instauration des PLUI relative à la loi ALUR du 26 mars 2014.

- Proposition achat 10 barrières.
- Discussion sur la nécessité de vendre en priorité les concessions reprises au cimetière pour avoir un alignement symétrique
- Proposition achat bandes de terre sur PVR Sarramagna intégrées dans la voie communale (régularisation suite à des promesses de cession signées en février 2013)
- Proposition de participation de la commune sur les parkings de midi de particuliers (5 maxi pour 2017, à hauteur de 400€ pour un montant maxi de 800€ en tri couche, et de 500€ pour un montant maxi de 1000€ en enrobé)

Lecture du courrier co-signé par le Président et le vice-Président en charge de l'urbanisme adressé aux maires de la CCLO sur les conséquences du non transfert de la compétence PLU.

Compte tenu de la situation, M. le Maire précise qu'il y a urgence à ne rien faire, et ne mettra pas de nouvelle délibération au vote lors du prochain conseil municipal pour s'opposer à ce transfert.

➤ Délibération : Délégation au Maire pour Dons et Legs

Monsieur Le Maire donne explication et met au vote : Adoptée à l'unanimité.

➤ Délibération : Acquisition de parcelles

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal d'acquérir 2 parcelles situées sur la PVR Sarramagna cadastrées C 532 et C 624 (129m²) appartenant à M. Daban et C 179 (147 m²) appartenant à M. De Carvalho au prix de 1,50€/m². Les actes administratifs seront rédigés en conséquence.

Monsieur Le Maire met au vote : Adoptée à l'unanimité.

➤ Présentation du projet de la banque d'accueil du secrétariat de mairie

Demande de deux devis avec des projets différents :

- Société DPC : 8 066,17 € HT
- Société Hyper Plein ciel : 2 259,01 € HT

Après examen, le conseil municipal décide de retenir la société Hyper Plein Ciel.

➤ Questions Diverses :

- Thierry Lamarlière nous fait part de chute d'ardoises sur la partie basse du clocher de l'Eglise suite au coup de vent du 4-5 février.
L'entreprise Chouard a été contactée (devis : 1305€ HT). Une déclaration de sinistre sera ouverte auprès de Groupama (franchise de 800€, à partager 1/3 avec Viellenave d'Arthez)
- M. le Maire donne lecture de devis pour travaux divers, tout d'abord pour l'enduit hydrofuge du bloc sanitaire de l'école :
 - Façadiers de Soubestre – 1 078 € HT
 - Entreprise Agostinetta – 1 122 € HT
 - Façadiers du Béarn – 1556,60 € HT

Entreprise retenue : Les Façadiers de Soubestre.

- Devis pour placard couloir de l'école et d'étagères dans le local rangement : entreprise SARTHOU (2553,05 € HT avec option), en attente devis de la société CAMPAGNE.
- Problèmes d'odeurs, de ventilation et d'humidité dans la cuisine et la salle des associations
 - Consultation de Lo Piccolo pour installation d'une V.M.C (devis en attente)
 - Consultation de A.M Peinture pour remettre en état la cuisine de la salle des associations après installation de la VMC : 1257€ HT
- Le groupe de travail MAM se réunira pour la 1^{ère} fois le lundi 20/02/2017 à Cescau
- Sébastien Lamouroux fait état des effectifs au sein du RPI :

98 enfants actuellement, 106 pour la rentrée 2017 selon nos prévisions.
En conséquence, courrier du Directeur d'Académie pour une ouverture conditionnelle d'une classe supplémentaire pour le RPI sur le site de Casteide-Cami pour la rentrée 2017 uniquement si 106 enfants sont présents le jour de la rentrée. Il va de soit qu'il faudra tout mettre en œuvre pour arriver à cet objectif.
- Habitats regroupés pour personnes âgées, une visite est prévue le mardi 21 février à Donzacq dans les Landes organisée par la MSA Sud Aquitaine. Des élus des trois communes prévoient de s'y rendre.

* L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 23h20 *
